



**« Créez votre entreprise dans le Comminges »,
un concours lancé par le Conseil Général de la Haute-Garonne
pour susciter et soutenir la création d'entreprises dans le sud du département**

220 entreprises et 2000 emplois créés, des centaines de produits et services inédits lancés en 20 ans..., la contribution de la pépinière d'entreprises départementale CEEI Théogone au développement économique du département, depuis sa création en 1989, n'est plus à démontrer. Fort de ce bilan et convaincu du rôle moteur de l'innovation pour relancer la croissance, le Conseil Général de la Haute-Garonne prend plusieurs initiatives pour susciter et soutenir la création d'entreprises innovantes. Afin de favoriser la création et l'implantation de toutes jeunes entreprises dans le sud du département, une nouvelle édition du Concours « **Créez votre entreprise dans le Comminges** » est lancée à l'occasion des 20 ans du CEEI Théogone.

Destiné aux porteurs de projets et aux entreprises indépendantes créées depuis moins de 2 ans, le concours est ouvert à toute personne physique résidant en France ou dans un pays de l'Union Européenne, dont le projet prévoit la création d'une entreprise dans le Comminges.

Trois lauréats seront sélectionnés au vu de la motivation et de l'implication du candidat, la faisabilité économique du projet et la qualité de l'équipe du projet. Ils recevront une dotation financière et bénéficieront pendant un an de l'accompagnement gratuit du CEEI Théogone et de KPMG. Les lauréats devront obligatoirement s'installer au CEEI Théogone de Martres Tolosane où sera domicilié le siège social de leurs entreprises.

<p>Concours « Créez votre entreprise dans le Comminges »</p> <ul style="list-style-type: none">- 1^{er} prix : valeur 15 000 €* - 2^e prix : valeur 12 000 €* - 3^e prix : valeur 10 000 €* * dont accompagnement par le CEEI Théogone (évalué à 4000 €) et par KPMG (évalué à 5000 €).
--

Premier lauréat du concours en 2006, Bruno Zilber, fondateur de Hoyado, agence conseil en e-marketing, actuellement hébergée dans la pépinière témoigne : « *J'ai eu une grande chance de gagner le concours en 2006. C'est ce qui m'a permis de franchir le pas et de créer mon entreprise. Les avantages qu'offre Théogone m'ont fortement aidé à démarrer son activité et à la consolider.* »

Autre lauréate du concours, Ingrid Sem Le Tessier, co-fondatrice de l'agence de communication Com'3elles, précise : « *La pépinière nous a réellement mis le pied à l'étrier. Non seulement nous bénéficions des avantages des conditions de travail, de la modicité du loyer et du support de l'encadrement, mais plusieurs de nos clients proviennent de la pépinière. A la sortie, j'aimerais que mon entreprise s'établisse dans le Comminges.* »

Quant à Valérie Renault, qui a créé en 2007 « Point Mire », société unipersonnelle spécialisée dans l'architecture commerciale et plus particulièrement dans le « merchandising de séduction », elle prépare déjà son installation à Aurignac. « *Théogone m'a apporté une structure physique : j'ai un bureau et un atelier qui me permet de réaliser mes prototypes. Le confort des lieux et la qualité de l'équipe d'accompagnement est inestimable.* »

Le règlement et le dossier de candidature du concours sont téléchargeables sur le site www.theogone.com.

Les dossiers de candidature devront être déposés ou renvoyés **au plus tard le 30 novembre 2009** au CEEI Théogone, 10 avenue de l'Europe, Parc technologique du Canal, 31525 Ramonville,.

A propos du CEEI Théogone

Créé en 1989 par le Conseil Général de la Haute-Garonne, le CEEI Théogone a pour vocation de favoriser la création et le développement d'entreprises innovantes.

Théogone est à ce titre un **incubateur**, c'est à dire une structure qui détecte les projets, en valide le caractère innovant et favorise la création de l'entreprise. Théogone est aussi une "**pépinière d'entreprises**" qui, dans ses 2 sites - Ramonville Sainte-Agne et Martres Tolosane - héberge et accompagne les entreprises innovantes dans leur développement grâce à des services d'assistance personnalisée aux dirigeants par une équipe de professionnels et d'experts.

Théogone s'adresse à tous les porteurs de projets innovants : de la numérisation 3D, à la brique compressée de terre crue ou une technologie innovante de production et exploitation d'information géographique, en passant par les friandises qui permettent de faire avaler un médicament à son chat... les projets les plus divers trouvent dans la pépinière les conditions qui leur permettent de naître, de grandir et de prendre leur envol... en moyenne 4 ans après leur entrée en pépinière.

220 entreprises et environ 2000 emplois ont été créés en 20 ans. Actuellement 27 entreprises (24 entreprises à Ramonville Sainte-Agne et 3 entreprises à Martres-Tolosane) sont hébergées par le CEEI et ont d'ores et déjà généré la création de 170 emplois. **Largement supérieur à la moyenne nationale, le taux de pérennité des entreprises à la sortie de la pépinière est de 80% dans les 2 ans.**

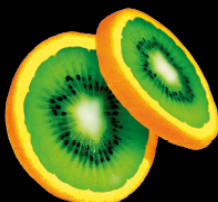
Le CEEI Théogone appartient à un vaste réseau European Business Network de 180 centres implantés dans 18 pays européens et de partenaires institutionnels privés et associatifs à haute valeur ajoutée (exemples : Région Midi Pyrénées, Réseau des pépinières d'entreprises de Midi-Pyrénées, Incubateur régional, CCIT, OSEO, ...).

www.theogone.com

Contact Presse – Anouk Déqué Communication –
Béatrice Saffré - 05 61 55 55 66 – b.saffre@adeque.com - 06 24 33 18 88



+



+



=

INNOVEZ-VOUS !